

De quel revenu brut faut-il tenir compte pour l'évaluation du plafond de revenus ?

Rubrique sur le formulaire		Revenu de l'attributaire		Revenu du partenaire ou revenu du parent isolé ou du (beau-)parent séparé qui est l'allocataire	
		2004	2005	2004	2005
1	Allocations de chômage, y compris les prépensions et les allocations de garantie de revenu	Compter	Compter	Exonéré si ≤ 243,42 EUR Compter intégralement si supérieur	Compter
2	Complément d'ancienneté pour les chômeurs âgés	Ne pas compter	Compter	Ne pas compter	Compter
3	Allocations d'accompagnement	Ne pas compter	Compter	Ne pas compter	Compter
4	Indemnités de maladie et d'invalidité	Compter	Compter	Exonéré si ≤ 243,42 EUR Compter intégralement si supérieur	Compter
5	Indemnités de maladie professionnelle ou d'accident du travail	Compter	Compter	Exonéré si ≤ 243,42 EUR Compter intégralement si supérieur	Compter
6	Pensions et rentes	Compter	Compter	Exonéré si ≤ 243,42 EUR Compter intégralement si supérieur	Compter
7	Pensions extralégales	Ne pas compter	Compter	Ne pas compter	Compter
8	Pensions ou indemnités pour les victimes de guerre civiles	Ne pas compter	Compter	Ne pas compter	Compter
9	Pensions de réparation pour les militaires	Ne pas compter	Compter	Ne pas compter	Compter

Rubrique sur le formulaire		Revenu de l'attributaire		Revenu du partenaire ou revenu du parent isolé ou du (beau-)parent séparé qui est l'allocataire	
		2004	2005	2004	2005
10	Salaires provenant d'un travail à temps partiel avec maintien des droits en tant que chômeur	Ne pas compter	Compter	Régime spécial ¹	Compter
	Salaires provenant d'un autre travail	Ne pas compter	Compter	Exonéré si ≤ 243,42 EUR Obstacle si supérieur	Compter
11	Chèques ALE	Ne pas compter	Compter	Ne pas compter	Compter
12	Chèques-services	Ne pas compter	Compter	Exonéré si ≤ 243,42 EUR Obstacle si supérieur	Compter
13	Allocations de garde pour les gardien(ne)s d'enfants payées par l'ONEM	Compter	Compter	Exonéré si ≤ 243,42 EUR Compter intégralement si supérieur	Compter
14	Indemnités en provenance de l'étranger	Compter	Compter	Exonéré si ≤ 243,42 EUR Compter intégralement si supérieur	Compter
15	Revenus de travailleur indépendant	Ne pas compter	Compter	Régime spécial ²	Compter
16	Revenu d'intégration ou revenu garanti aux personnes âgées	Ne pas compter	Compter	Ne pas compter	Compter
17	Allocations aux handicapés	Ne pas compter	Compter	Ne pas compter	Compter
18	Autres indemnités	Voir lettre circulaire			

¹ Voir CO 1289.² Voir note d'information 1996/3.